

MAZARS

**Fonds de dotation Barreau de Paris
Solidarité**

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité

Siège social : 11 Place Dauphine 75001 Paris
SIREN : 750 770 513

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause cette opinion, nous attirons votre attention sur la rubrique « Fonds associatifs », ainsi que cela est commenté dans l'annexe aux comptes annuels, correspond en fait à la dotation consommable après imputation dans les produits du montant nécessaire à l'équilibre du résultat clos au 31 décembre 2013.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

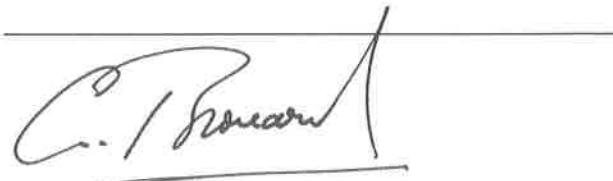
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 23 juin 2014

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Cyrille Brouard

Bilan Actif

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 26/05/14

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	316 441		316 441	255 722
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	316 441		316 441	255 722
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	55 672		55 672	4 584
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	55 672		55 672	4 584
ACTIF CIRCULANT	372 113		372 113	260 306
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	372 113		372 113	260 306

Bilan Passif

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 26/05/14

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds associatifs	278 683	174 386
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
TOTAL situation nette :	278 683	174 386
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS PROPRES	278 683	174 386
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement sur autres ressources		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 084	37 350
Dettes fiscales et sociales	26 347	33 904
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		14 666
TOTAL dettes diverses :	93 430	85 920
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	93 430	85 920
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	372 113	260 306

Compte de Résultat (Première Partie)

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 26/05/14

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			5 020 658 636	7 300 825 614
PRODUITS D'EXPLOITATION			663 656	832 914
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			229 505	271 820
TOTAL charges externes :			229 505	271 820
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 203	1 497
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			67 147 33 582	65 020 34 650
TOTAL charges de personnel :			100 729	99 670
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			332 219	459 927
CHARGES D'EXPLOITATION			663 656	832 914
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				

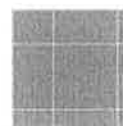
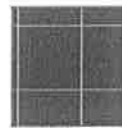
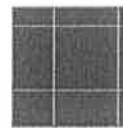
Compte de Résultat (Seconde Partie)

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 26/05/14

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
	663.656	832.914
TOTAL DES CHARGES		
	663.656	832.914
BÉNÉFICE OU PERTE		

Annexe



La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels d'une durée de 12 mois arrêtés au 31/12/2013, au même titre que le bilan, d'un total de 372 113 euros, et le compte de résultat faisant ressortir un résultat nul.

Le fonds de dotation a arrêté ses comptes en respectant le règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 et le règlement 99-01 du CRC.

Le Compte d'Emploi des Ressources est établi conformément aux dispositions du règlement N° 2008-12 du 07 mai 2008 afférant à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations, fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N° 99-01 du Comité de la Réglementation comptable.

La définition des missions sociales, outre la conformité aux statuts, relève du Conseil d'Administration. Il en est de même de la définition des grands principes de répartition des charges et des options quant à la répartition des charges de missions sociales et des frais de fonctionnement entre ceux financés par la générosité du public et ceux financés par les autres produits.

Le Compte d'Emploi des Ressources figure en page 15 des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS

Il s'agit du deuxième exercice du Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité qui a été créé le 26 septembre 2011 par l'Ordre des Avocats de Paris et la CARPA de Paris. Il a fait l'objet d'une déclaration à la préfecture de Paris en date du 3 octobre 2011.

L'exercice 2012 était le premier exercice du fonds de dotation et avait une durée exceptionnelle de 15 mois.

DOTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation comprend une dotation à caractère consommable de 1 762 933 euros constituée par l'apport en numéraire de l'Ordre des Avocats de Paris.

Pour traduire comptablement le caractère consommable de la dotation, il convient de comptabiliser un produit représentatif de la dotation reprise pour être consommée sur l'exercice en contrepartie du compte « Autres fonds propres – Dotation consommable inscrite au compte de résultat ».

A la clôture de l'exercice, la dotation effectivement consommée s'élève à 1 484 250 euros.

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

FONDS ASSOCIATIF

Libellé	Solde début d'exercice	augmentation	diminution	Solde fin d'exercice
Dotation initiale consommable (statutaire) <i>dont versée sur l'exercice</i>	174 386	762 933 450 000	658 636 *	278 683

* quote-part de la dotation initiale consommable virée au résultat

BENEVOLAT

Le bénévolat a été estimé sur la base du nombre d'heures effectuées par les avocats bénévoles dans les permanences de consultation gratuite (au sein du « Bus de la solidarité », d'associations et de structures de la ville de Paris). Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 3.333 heures, non valorisées en comptabilité.

État des Échéances des Créances et Dettes

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 26/05/14

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	220	220	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 288	3 288	
État - Divers			
Groupe et associés	312 933	312 933	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	316 441	316 441	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	316 441	316 441	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	67 084	67 084		
Personnel et comptes rattachés	6 795	6 795		
Sécurité sociale et autres organismes	19 551	19 551		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	93 430	93 430		
----------------------	---------------	---------------	--	--

Charges à Payer

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 26/05/14

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 935
Dettes fiscales et sociales	11 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	36 147

Produits à Recevoir

BARREAU DE PARIS SOLIDARITE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 26/05/14

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p>Immobilisations financières</p> <ul style="list-style-type: none">Créances rattachées à des participationsAutres immobilisations financières <p>Créances</p> <ul style="list-style-type: none">Créances clients et comptes rattachésPersonnelOrganismes sociauxÉtatDivers, produits à recevoirAutres créances <p>Valeurs Mobilières de Placement</p> <p>Disponibilités</p>	
TOTAL	

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

EMPLOIS	Emploi de 2013 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisés sur 2013	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2013 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	543 084	5 020	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	5 020	5 020
1.1 - Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versement à un organisme centrale ou d'autre organismes	193 064 349 420	5 020	1.1 - Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Dons et autres libéralités non affectés - Dons et autres libéralités affectés	5 020	5 020
1.2 - Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versement à un organisme centrale ou d'autre organismes			1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	47 523	0			
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	12 213				
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	23 097		2 - AUTRES FONDS PRIVES	658 836	
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	12 213		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73 048	0	4 - AUTRES PRODUITS (1)		
		5 020			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	663 656		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	663 656	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
V - TOTAL GENERAL	663 656		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	663 656	5 020
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VI - TOTAL GENERAL		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements d'immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		5 020	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		5 020
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévoles		
Frais de recherche de fonds			Préstations en nature		
Frais de fonctionnement des autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

Taux de mission sociale 100,00%

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2013

Le Compte d'Emploi des Ressources a été établi conformément aux dispositions du règlement N° 2008-12 du 07 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations, fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N° 99-01 du Comité de la Règlementation comptable.

Emplois de 2013 – Ressources collectées sur 2013 :

La colonne Ressources collectées reprend l'ensemble des produits en distinguant les ressources collectées auprès du public et les autres ressources.

Les ressources sont composées :

- de dons reçus suite à un appel à la générosité du public pour 5 020 euros,
- de la quote-part de la dotation consommable passée au résultat pour 663.656 euros.

Le Fonds de dotation s'engage auprès des donateurs à reverser aux différents programmes 100% des dons.

Les frais de fonctionnement et de recherche de fonds ont été financés par la dotation consommable de l'Ordre des Avocats de Paris.

Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées :

Le Fonds de dotation, qui fait appel à la générosité du public, a pour mission sociale, le soutien, la promotion ou la réalisation de toutes actions d'intérêt général, dans le domaine juridique, culturel et social pour développer notamment l'accès au droit, la culture juridique, le droit humanitaire, le respect de la personne et la protection de l'environnement.

La mission sociale intègre :

- les actions réalisées directement (charges directes liées au bus de la solidarité et une partie du salaire de la salarié unique du Fonds et du stagiaire),
- le versement à un organisme central ou d'autre organisme (toutes les subventions versées en actions en propres ou votés par le comité de parrainage ainsi qu'une partie du salaire de la salarié unique du Fonds et du stagiaire).

L'imputation des charges se fait de la manière suivante :

- les charges de structure sont affectés en fonction des différents objectifs du Fonds et de leurs natures :
 - 25 % pour les missions sociales ;
 - 28 % pour les frais de recherche de fonds ;
 - 47 % pour les frais de fonctionnement ;
- les charges relatives aux trophées pro-bono sont affectées à hauteur de 50% à la rubrique frais de fonctionnement et à hauteur de 50% à la rubrique frais de recherche de fonds ;
- les autres charges sont imputées factures par factures, par imputation directs selon leur nature ;

Lors de la clôture des comptes, le fonds a procédé à la comptabilisation en produit d'une partie de la dotation initiale (dotation consommable) afin d'atteindre un résultat nul sur l'exercice.

Organisation de la comptabilité analytique :

Les dépenses sont imputées aux différents centres analytiques au moment de leur enregistrement.

Les charges de personnel sont réparties dans les différentes missions selon une clé de répartition. Cette clé est déterminée en fonction de l'affectation du temps de travail aux missions menées par le salarié et le stagiaire.

Bénévolat :

Il n'y a pas d'appel public au bénévolat. On peut estimer le nombre d'heures de bénévolat collaborant à l'œuvre du Fonds de dotation à 3.333 heures sur l'exercice.